

(°) IMPUTATION DES DEPENSES :

- Etre explicite sur le Groupe de Recherche ou Service auquel on imputera cette dépense.
- Toute dépense imputée au Budget Commun sera soumise à l'autorisation de la Direction.

(*) ACHATS SOUMIS aux MARCHES PUBLICS :

Suivant la nature de l'achat envisagé, des marchés d'achats ont été négociés par nos organismes de rattachement administratif ; il y a donc **obligation** de passer par les fournisseurs titulaires.

Aussi avant toute demande d'engagement de dépenses, il vous est conseillé de consulter le site mis à disposition par le Service des Achats du C.N.R.S. :

<http://www.sg.cnrs.fr/achats/> , cliquer sur [Intranet Achats](#), pour authentification à utilisateur : [achatcnrs](#), mot de passe : [!@ch@tcnrs!](#)

Ensuite cliquer sur [NOUBA](#) puis rentrer à identifiant NOUBA : [upr8001RECA](#), mot de passe : [ljouet%](#)

De là, vous avez accès à :

- la recherche de la nomenclature [ARNO](#) (*) **numéro indispensable** pour établir une commande (*code de classement par nature permettant de vérifier le cumul des achats : surveillance du seuil pour passation de marché*)
- la recherche des devis ou prix comparateur [COUGUAR](#)
- le site [RECA](#) ne doit être rempli qu'au service GESTION FINANCIERE

Pour plus d'informations, veuillez consulter le service Gestion Financière, sur le site intranet du LAAS.

(+) RUBRIQUES de DEPENSES :

K4. Equipement (supérieur ou égal à 800 €)

K5. Matériel de recherche (inférieur ou égal à 800 €)

K6. Logiciels, achats et licences

K7. Consommables et fournitures

K8. Location équipements et infrastructure

K9. Maintenance équipements

K11. Colloques (inscriptions, organisation)

K12. Documentation

K13. Télécommunication et courrier

K14. Energie, chauffage, eau

K15. Fluides et produits de laboratoire

K16. Entretien ordinaire, nettoyage et gardiennage

K17. Travaux d'infrastructure exceptionnels

K18. Autres dépenses de fonctionnement

K19. Autres prestations de service